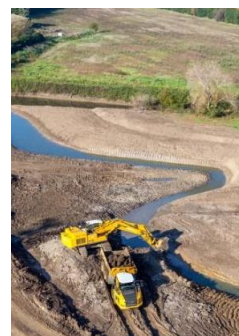
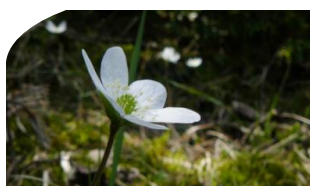




Union professionnelle du **génie écologique**

Rapport d'activité 2021



Le mot du Président

Patrice Valantin, Président de l'UPGE

La filière du génie écologique : une clef pour les défis du XXI^e siècle

À mesure que la société prend conscience des enjeux climat et biodiversité, le génie écologique apparaît comme un outil déterminant pour relever les défis des prochaines décennies. La filière du génie écologique est en effet le moyen pour les acteurs économiques de disposer des meilleures solutions pour concevoir leur activité en lien avec le fonctionnement de l'écosystème dans lequel ils s'insèrent. Ainsi l'écologie n'est plus une contrainte mais devient une opportunité de repenser notre rapport à la nature.

Pour la filière, 2021 est un tournant majeur. La progression des marchés est très importante (entre 2 et 3 milliards d'euros de chiffres d'affaires cette année), l'urgence environnementale est de mieux en mieux comprise et les leviers politiques se multiplient : séquence "éviter, réduire, compenser", solutions fondées sur la nature, zéro artificialisation nette... C'est aussi l'aboutissement de nombreux projets structurants initiés par l'UPGE : création du titre professionnel Ouvrier de génie écologique, création du certificat de spécialisation Génie écologique (niveau chef d'équipe), création du master spécialisé Maîtrise d'œuvre de génie écologique, développement du volet travaux de l'activité de formation continue, création de Kalisterre, développement de qualifications OPQIBI et fin des travaux des normes AFNOR X10-900 (conduite de projet) et X32-102 (état initial).

En conséquence de ces dynamiques, les entreprises, études comme travaux, sont confrontées à de fortes tensions sur le marché du travail : ouvriers, naturalistes ou encore maîtres d'œuvre manquent de plus en plus. Ainsi, l'axe de travail principal de l'UPGE pour les prochaines années sera de répondre aux besoins en compétences de la filière : décrire chaque métier, créer les diplômes manquants, soutenir le déploiement de parcours de formations initiales, proposer des offres de formations continues, accompagner les porteurs de formation à mieux répondre aux attentes des professionnels, communiquer sur les métiers de la filière, faciliter le recrutement... Les prochaines années seront déterminantes pour la poursuite des efforts de structuration, alors même que la progression des marchés accélère encore.

La filière est aujourd'hui prête à relever ces défis maintenant que les acteurs sont fédérés, que les objectifs de structuration sont partagés et que les fondations ont été bâties. Il ne reste plus qu'à déployer les axes de travail initiés ces dernières années. À l'assaut ! Vive la vie !

Quelques chiffres

Quelques chiffres clefs sur la filière et la fédération :

82	Entreprises adhérentes à l'UPGE	8	Membres du Bureau
13	Nouveaux adhérents en 2020	850 h	Temps bénévole investi par le Bureau
3 Md€	Chiffre d'affaires 2021 de la filière	+200	Collaborateurs investis dans les GT UPGE
30 000	ETP en génie écologique	16	Groupes de travail actifs en 2020

Sommaire

Le mot du Président	2
L'Union professionnelle du génie écologique	4
Les adhérents de l'UPGE	4
Gouvernance	5
Développement de la fédération	5
Règles de recrutement	9
Équilibre vie professionnelle et vie personnelle	9
Filière et compétences	10
Professionaliser les formations	10
Formations initiales	10
Ouvrier de génie écologique	10
Formations de l'enseignement agricole	10
Ingénieur écologue	11
Maîtrise d'œuvre en génie écologique	11
Le naturaliste	11
Formations continues	12
Normalisation	12
Qualification des entreprises de la filière	13
Kalisterre	13
OPQIBI	13
Chaire Génie civil écologique	13
Groupes de travail UPGE	14
Commissions UPGE	15
Commission Travaux	15
Commission Études	15
Comité des adhésions	15
Comité des formations	15
Groupes de travail stratégiques	16
GT 1 – Biodiversité opportuniste	16
GT 2 – Planification territoriale	16
GT 3 - Recherche & développement	16
Groupes de travail thématiques	17
GT 4 – Zones humides	17
GT 5 – Espèces végétales exotiques envahissantes	17
GT 6 – Sols et génie écologique	17
GT 7 – Sécuriser la compensation écologique	17
GT 8 – Éolien	18
GT 9 – Biodiversité urbaine	18
Groupes régionaux	19
GRég – Bretagne - Pays de la Loire	19
GRég – Île-de-France	19
GRég – Hauts-de-France	19
GRég – Nouvelle-Aquitaine / Occitanie / Grand Est	19
Réseaux	20
Événements	21
Rapport d'activité 2021	3

L'Union professionnelle du génie écologique

L'Union professionnelle du génie écologique (UPGÉ) est la fédération des entreprises de la filière du génie écologique. Elle regroupe quatre-vingts entreprises travaillant sur les écosystèmes pour protéger, gérer, favoriser ou restaurer la biodiversité et les services écosystémiques.

La **raison d'être** de l'UPGÉ est de structurer la filière du génie écologique au service de la biodiversité et de l'Homme. Pour cela la fédération œuvre avec ses adhérents à développer le marché du génie écologique en conciliant création de valeur et service du Bien commun, accompagnant les acteurs économiques pour réintégrer les activités humaines dans le fonctionnement du vivant.

Depuis ses débuts, les adhérents ont confié à l'UPGÉ la **mission** de structurer la filière du génie écologique en France à travers le développement du marché. Cela se décline en plusieurs actions :

- réunir les entreprises qui œuvrent dans le domaine du génie écologique et animer le réseau ;
- représenter la filière auprès des interlocuteurs publics et privés, aux niveaux national et régional pour faire entendre la voix des entreprises et améliorer la visibilité de la filière ;
- conduire un plan d'action pour le développement du marché du génie écologique ;
- développer avec les entreprises de la filière des outils permettant d'améliorer constamment la qualité des réalisations.

Les adhérents de l'UPGÉ

L'UPGÉ est constituée d'entreprises. Elle regroupe à la fois des bureaux d'études, des entreprises de travaux, des entreprises de services, fournisseurs de matériels et matériaux répartis en deux collèges.

Les **entreprises de génie écologique** (*collège 1*) ont pour activité principale d'œuvrer à préserver et développer la biodiversité par des actions dans la durée, sur les écosystèmes ciblés en prenant en compte leurs fonctionnalités, la diversité des habitats naturels et l'ensemble des interactions. Elles exercent une activité de travaux ou de maîtrise d'œuvre de génie écologique.

Les **entreprises liées au génie écologique** (*collège 2*) ont une activité de génie écologique sans que celle-ci soit leur activité principale. Ce sont aussi des bureaux d'études qui n'exercent pas de maîtrise d'œuvre, ou encore des entreprises spécialisées : génie pédologique, fournisseurs de données et matériaux...

En dehors de ces collèges, l'UPGÉ réunit également des **partenaires** ayant un intérêt pour la structuration de la filière.

Adhérents de l'UPGÉ



Gouvernance

L'Assemblée générale est l'organe de gouvernance de l'UPGE. Elle réunit tous les ans tous les adhérents de l'UPGE pour valider la stratégie générale de la fédération, qui est ensuite mise en œuvre durant toute l'année par le Bureau de l'UPGE constitué par :

Président :	Patrice Valantin (Reizhan)
Vice-président :	Alexandre Cluchier (ECO-MED)
Vice-président :	Alexandre Delamarre (Biotope)
Vice-présidente :	Sabine Laval (Acer Campestre)
Vice-président :	Julien Le Cordier (AK-TEAM)
Secrétaire :	Fabien Claireau (Naturalia Environnement)
Trésorier :	Hassan Boukcim (Valorhiz)
Membre du Bureau :	Amé Chevassus (La Compagnie des Forestiers)

L'équipe des permanents est constituée par **Morgane Andreu**, chargée de mission animation, **Léa Constancio**, alternante en communication, **Thomas Redoulez**, délégué général, **Léa Tordera**, chargée de mission formation.

Développement de la fédération

L'UPGE continue sa croissance. Elle accueille aujourd'hui les principaux acteurs nationaux de la filière du génie écologique et compte **82 adhérents** fin 2021 (35 membres du collège 1, 47 membres du collège 2) ainsi que 11 partenaires.



Nouveaux adhérents 2021

19 nouveaux adhérents et partenaires nous ont rejoints en cette année 2021 :

- **Alkios** – *collège 2* : Alkios est un écosystème d'entreprises au service du vivant. Regroupant les entreprises Naturalia environnement, Office de génie écologie, Ekos ingénierie et Ekores, l'écosystème Alkios a vocation à contribuer à l'intégration des enjeux écologiques dans la conception des projets, les business models, les stratégies d'entreprises et le territoire.
- **Apilab** – *collège 2* : Apilab est un bureau d'étude international (SAS au capital de 235 690€) spécialiste de l'abeille domestique depuis plus de 14 ans. Leader en matière de biosurveillance par l'abeille, nous avons créé la méthodologie innovantes et normées "APIDIAG" (AFNOR X43-909), qui permet d'étudier la contamination de l'environnement par des polluants ainsi que leurs effets sur la santé des abeilles.
- **Aquascop** – *collège 2* : Aquascop, bureau d'étude créé en 1985, est reconnu au niveau national (métropole et DOM-TOM) pour son expertise en hydrobiologie (notamment par la réalisation des prestations indicielles), mais également ses savoir-faire en gestion et restauration de cours d'eau / plans d'eau / zones humides, dossiers réglementaires, géomatiques et informatiques appliqués aux domaines de l'eau, communication et formations en hydrobiologie comme en hydromorphologie. Missions d'AMO, études environnementales réglementaires et participation aux marchés de MOE, en tant qu'expert des milieux aquatiques, viennent compléter nos réalisations.
- **ATP** – *collège 2* : Depuis 15 ans, ATP Environnement réalise des travaux de génie écologique, notamment de protection, de restauration, d'entretien et de traitement, liés aux milieux forestiers, aquatiques et agricoles. ATP Environnement est aussi spécialisée dans les techniques de génie végétal quel que soit le niveau de développement des espèces à mettre en œuvre, intervient sur des projets de gestion des risques incendie, se positionne sur l'ensemble des travaux de re-naturalisation de zones protégées et de restauration des fonctionnalités écologiques des écosystèmes.
- **Burgeap** – *collège 2* : GINGER BURGEAP est une société d'ingénierie spécialisée en environnement créée en 1947. Depuis sa création, de par ses compétences en hydrogéologie et hydrologie de surface, GINGER BURGEAP est impliqué dans la préservation, la restauration et la gestion des milieux naturels, notamment les zones humides et les cours d'eau. Ces métiers sont structurés au sein de l'activité Eau, mais également Déchets et Sites et Sols Pollués dans lesquels le génie écologique est de plus en plus utilisé (phytomanagement par exemple).
- **E-Biom** – *collège 2* : e-biom est une jeune start-up combinant un laboratoire d'analyses génétiques et un bureau de conseil spécialisé dans l'expertise de la biodiversité. Implanté en Belgique, e-biom propose aux pouvoirs publics, ONG et associations environnementales, collectivités locales, architectes et paysagistes, entreprises et particuliers, ... de combiner l'utilisation de méthodes génétiques de pointe et une expertise scientifique de haut niveau afin de résoudre des problématiques environnementales. ADN barcoding / Génétique des populations / ADN environnemental à partir d'échantillons divers (eau, sol, sédiments, fèces, miel, ...) / Inventaires de la biodiversité / Accompagnement & conseil....

- **Elfic** – *partenaire* : ELFIC propose des formations et conseils en écologie axés sur la prise en compte des enjeux écologiques du milieu naturel (faune, flore, habitats), au stade de la réponse aux appels d’offres, au stade conception (AVP, projet, DCE), en phase chantier ou même en phase exploitation d’un site. L’objectif principal est que les gestionnaires, entreprises, acteurs, ... puissent mieux comprendre pour mieux prendre en compte le milieu naturel dans lequel ils interviennent.
- **ETEN** – *collège 2* : ETEN Environnement, Cabinet d’Ingénieurs-conseils spécialisé dans l’environnement, l’aménagement et l’assainissement, s’est structuré pour répondre dans les meilleures conditions aux missions d’expertises de milieux naturels, de diagnostics et d’aménagement du territoire, d’évaluations environnementales et de procédures réglementaires. Notre mission est d’accompagner les collectivités et les privés dans la réalisation de diagnostics (écologiques, environnementaux) ou de projets (urbains, industriels, routiers) dans un objectif de développement durable, de prise en compte des ressources naturelles et du patrimoine local, et de respect de la réglementation.
- **EXEN** – *collège 1* : EXEN œuvre depuis plus de vingt ans pour la recherche de solutions techniques pour maîtriser les impacts des projets d’énergie renouvelable sur la biodiversité. Équipe dynamique d’une vingtaine d’ingénieurs et techniciens écologues passionnés.
- **GEECO** – *collège 1* : Génie Écologique est une société savoyarde à taille humaine spécialisée dans les travaux environnementaux en milieu alpin. Fondée en 2021, l’entreprise profite d’un savoir-faire en matière de génie écologique exercé depuis 2014 au sein de la société sœur MAURO MAURIENNE.
- **IdVerde** – *collège 2* : IDVERDE, Leader européen et spécialiste de l’aménagement et de l’entretien paysagers des sites naturels, urbains et sportifs est la seule entreprise disposant d’un maillage international performant vous assurant un gage de réactivité et d’efficacité. Plus particulièrement, nous développons une expertise en matière de Génie Écologique dans tous ses axes d’aménagements et de préservation : création, compensation, renaturation et gestion.
- **IDE environnement** – *collège 2* : bureau d’études et conseils en environnement disposant d’une équipe pluridisciplinaire intervenant sur différentes thématiques : ICPE, déchets, énergie, bâtiments, aménagement du territoire, urbanisme, etc. Au sein du Pôle Territoires, une équipe est plus particulièrement spécialisée dans les volets milieux naturels et zones humides des dossiers réglementaires (loi sur l’eau, dérogation espèces protégées, étude d’impacts, défrichement, incidences Natura 2000, etc.). Elle est amenée à travailler sur : les diagnostics naturalistes et inventaires zones humides réglementaires, la définition des enjeux, l’analyse des impacts, et la mise en œuvre de la démarche Éviter Réduire Compenser. IDE Environnement accompagne régulièrement les maîtres d’ouvrages dans la définition et la description de mesures compensatoires visant à recréer, renaturer ou restaurer des milieux naturels ou dégradés, rejoignant en ce sens les métiers du génie écologique.

- **Jura Natura Services – collègue 1** : Jura Natura services a été créée en 2005, elle est l'une des rares entreprises françaises spécialisées dans le génie écologique et dans l'étude et la réalisation de travaux dédiés à la gestion d'Espaces Naturels Sensibles. L'activité de l'entreprise se caractérise par la réalisation de travaux en zones humides, reméandrement de cours d'eau, restauration hydraulique en tourbière et marais, création de biotopes, ouvrages de restauration de continuité écologique (suppression de seuils, passe à poissons) réouverture de milieux, gestion de la ripisylve, aménagements pour le public.
- **NaturAgora Développement – collègue 2** : NaturAgora développement, le bureau d'étude des utilisateurs de la nature, est une SARL créée en 2011 pour renforcer l'implication des associations d'utilisateurs de la nature dans les politiques d'aménagement et de gestion des milieux naturels et pour valoriser les données et compétences de ses associations. Le bureau d'études est spécialisé dans les pré-diagnostic et diagnostics faune/flore/habitats, dans la caractérisation et la délimitation de zones humides critères floristiques et pédologiques), mais aussi dans la rédaction de dossiers réglementaires tels que les études d'impacts et l'application de la doctrine ERC, d'évaluation des incidences Natura 2000, les dérogations d'espèces protégées. Les compétences de son équipe lui permettent également de réaliser la rédaction de plans de gestion et d'actions (type PDG de RNN, DOCOB, etc.), et de réaliser des missions d'animation de sites Natura 2000, ou de projet à échelle nationale tel que l'animation du Plan National de Gestion du Courlis cendré (2015-2020).
- **Perrier TP – collègue 2** : PERRIER TP est une filiale du Groupe COLAS basée à Lyon et spécialisée dans le terrassement et les Grands Travaux. Par extension, cela fait à présent plus de 10 ans que PERRIER TP réalise des travaux en rivières. L'entreprise a ainsi développée des compétences en interne pour mener à bien tous projets de restauration hydromorphologique, de renaturation, de reméandrage et de traitement des espèces invasives.
- **Pinson Paysage – collègue 2** : Pinson Paysage s'est engagé depuis une quinzaine d'années dans une politique de démarches environnementales et a adopté des pratiques respectueuses de l'environnement. L'entreprise s'est orientée dans la réalisation de chantiers écologiques depuis une dizaine d'années, consciente de l'importance de conserver nos espaces naturels et de redonner un dynamisme écologique aux sites dégradés par nos pratiques anthropiques négatives. Pinson paysage réalise tous types de travaux écologiques dans le cadre de restauration des continuités écologiques (trames vertes et bleues), en réouverture des milieux qui sont en perte de richesse spécifique et de diversité et en mesures compensatoires (zones humides, milieux terrestres, forestiers ; en conditions rurales et urbaines). Pour cela Pinson paysage s'est dotée d'une véritable compétence en travaux écologiques en se rapprochant de divers sociétés et bureaux d'études en écologie, en engageant des profils issus de ces formations et poursuit sa politique à long terme en dispensant à ses équipes des formations dans ce domaine, délivrées par des bureaux d'études spécialistes.

- **GIP Seine et Yvelines** – *partenaire* : le Groupement d'Intérêt Public (GIP) Seine et Yvelines Environnement (anciennement BIODIF) est un opérateur territorial public environnemental chargé de la mise en œuvre de la séquence Éviter / Réduire / Compenser relative aux impacts à la biodiversité des aménagements principalement sur le territoire des Yvelines et des Hauts-de-Seine ainsi que sur les départements franciliens. Le GIP est également doté de compétences en matière de développement durable lui permettant ainsi d'accompagner les personnes publiques dans la définition et la mise en œuvre de leurs projets.
- **Sol & co** – *collège 2* : Sol&Co est un bureau d'études-conseil issu de la recherche et constitué d'une équipe d'experts scientifiques spécialisés en pédologie, biologie des sols et en urbanisme. Il accompagne les aménageurs du territoire dans l'étude, la préservation et dans l'optimisation des caractéristiques écologiques des sols urbains. L'objectif est d'adapter le bon usage sur le bon sol.
- **Valterra** – *partenaire* : Valtterra DR développe différentes approches de réhabilitation des sites grâce à son procédé de construction de néosol utilisant des matériaux délaissés (terres excavées, sous-produits industriels, compost...). Pour cela, l'entreprise s'appuie sur son brevet de construction de sol (Valterra/INRA/Université de Lorraine) ainsi que sur un outil d'aide à la formulation de sol, permettant d'adapter le procédé en fonction des objectifs agronomiques et de la possibilité d'intégrer des matériaux innovants dans le procédé. La finalité étant un sol fertile, support de végétation, producteur de biomasse et de services écosystémiques, en lieu et place de sites dégradés. Concrètement, la mise en place est réalisée par horizons successifs ayant des propriétés physico-chimiques adaptés aux usages.

Règles de recrutement

Les professionnels de la filière se sont accordés sur des règles de recrutement au sein de la filière du génie écologique. L'objectif est de faciliter, sécuriser et apaiser les processus d'embauche, des démarches sensibles autant pour les salariés que pour les chefs d'entreprise, et qui parfois peuvent déstabiliser les structures. En s'accordant sur ces pratiques, les professionnels s'engagent à conduire le recrutement dans un esprit de respect envers leurs confrères. Ces règles ont été définitivement validées en 2021.

Équilibre vie professionnelle et vie personnelle

Les adhérents ont souhaité lancer une dynamique pour soutenir les entreprises de la filière autour de l'enjeu de l'équilibre entre vie personnelle et vie professionnelle. Un groupe de travail a été constitué qui a pu organiser un atelier lors du séminaire 2021 de l'UPGE.

Plusieurs thèmes ont pu être abordés :

- l'égalité entre hommes et femmes dans l'accès à des postes à responsabilité dans les entreprises ;
- les actions pour les entreprises afin d'aider à concilier vie personnelle et vie professionnelle ;
- le rôle que peut jouer l'UPGE sur l'ensemble de ces sujets.

Actions décidées :

- échanger les bonnes pratiques intra-entreprises ;
- compléter la Charte de l'UPGE avec des valeurs humaines ;
- sensibiliser et former aux questions d'investissement professionnel.

Filière et compétences

Des besoins en compétences de plus en plus importants sont constatés sur le marché de l'emploi par les professionnels de la filière. Les entreprises peinent à recruter et doivent endosser elles-mêmes l'apprentissage des compétences manquantes. Répondre à ce besoin est la priorité de l'UPGE pour les prochaines années.

Professionaliser les formations

Parmi les actions entreprises pour répondre à ce besoin, les adhérents ont souhaité lancer une dynamique pour valoriser les formations professionnalisantes. Dans un premier temps, il s'agira de décrire les attentes des professionnels pour chaque métier et d'identifier les différents parcours de formation. Ensuite, nous prendrons contact avec les porteurs de formation pour leur proposer de travailler avec nous. Enfin, nous valoriserons les formations qui répondent bien à nos besoins.

⇒ Calendrier : premier livrable pour mi 2022.

Formations initiales

Ouvrier de génie écologique

Le ministère du Travail a conduit depuis 2019 avec l'UPGE une expérimentation pour la création d'un titre professionnel d'ouvrier intervenant sur les chantiers de génie écologique. En effet, les entreprises travaux de la filière constatent depuis longtemps l'absence de formation de niveau V adaptée aux interventions de génie écologique sur les écosystèmes. Le recrutement d'ouvriers qualifiés est une difficulté importante pour les entreprises et représente un frein majeur à leur développement.

Pour répondre à cette difficulté, le ministère du Travail a porté avec l'UPGE un incubateur, dont le pilotage opérationnel est confié à la Direction de l'ingénierie de l'Agence nationale pour la formation professionnelle des adultes (AFPA). Ce dispositif a permis d'expérimenter des formations professionnelles répondant aux besoins des entreprises sur des secteurs émergents, comme celui du génie écologique.

⇒ Le titre a été publié en septembre 2021 (voir [fiche RNCP](#)).

Formations de l'enseignement agricole

L'UPGE est très investi dans les parcours de formations portés par le ministère de l'Agriculture :

- **Bac professionnel *Gestion des milieux naturels et de la faune*** : révision du cadre de la formation avec l'appui des professionnels de l'UPGE.
- **Certificat de spécialisation *Génie écologique*** : nouveau CS adossé au bac pro GMNF élaboré à la demande de l'UPGE.
- **BTS GPN** : révision du cadre de la formation avec l'appui des professionnels de l'UPGE.

Et le diplôme de **Technicien de génie écologique** porté par le CFPPA Angers le Fresne, pour lequel l'UPGE préside le jury permanent.

Ingénieur écologue

Dans le contexte de structuration de la filière de l'ingénierie et du génie écologique, l'absence d'existence officielle du diplôme d'ingénieur écologue est une difficulté pour la reconnaissance de la professionnalisation de la filière. Aussi, l'AFIE et l'UPGE ont lancé en 2019 un groupe de travail afin d'avancer vers la reconnaissance de l'ingénieur écologue. Participent à ce GT : AgroParisTech, A-IGÉco, AFIE, CINOX TEN, MTES, OFB, SYNTEC, UPGÉ. Ses premières actions ont été de nouer contact avec la Commission des titres d'ingénieur (CTI) et d'élaborer le [référentiel de compétences](#) de l'Ingénieur écologue validé par les professionnels avec l'AFIE, SYNTEC et CINOX-TEN.

⇒ Le groupe de travail vise la reconnaissance du titre professionnel pour 2022-2023.

Maîtrise d'œuvre en génie écologique

Lors de la conduite du projet de génie écologique, l'étape de maîtrise d'œuvre faisant le lien entre la conception du projet et sa réalisation est fondamentale pour la bonne atteinte des objectifs du projet. Il n'existe pas de formation initiale à la maîtrise d'œuvre de génie écologique. L'UPGE porte avec l'ESPT Paris et AgroParisTech l'élaboration de la première formation dédiée à ce nouveau métier.

⇒ Il sera lancé en octobre 2022 sous la forme d'un mastère spécialisé en *Maîtrise d'œuvre de génie écologique* (voir [article](#) du Moniteur).

Le naturaliste

Des tensions fortes existent sur le marché de l'emploi pour le recrutement des naturalistes, avec des hétérogénéités importantes en fonction des régions, des taxons et des employeurs. Peu de parcours de formation existent aujourd'hui. Afin de contribuer à réduire ces tensions, des actions sont en cours pour améliorer l'adéquation des parcours existants avec les besoins des professionnels et favoriser le développement de nouveaux cursus. Dans ce cadre, l'UPGE a porté le travail de formalisation du [référentiel de compétences](#) du métier de naturaliste fondé sur les attentes des employeurs.

Le naturaliste est un expert de la biodiversité. Il est spécialisé sur l'identification d'un ou plusieurs taxons et la connaissance de leur biologie, écologie et niveau d'enjeu. Le métier de naturaliste est décliné en plusieurs fonctions :

- le technicien naturaliste réalise principalement les missions de terrain ;
- le chargé d'études naturaliste est capable de mener les missions de terrain ainsi que d'en analyser les résultats (diagnostic et état initial) et d'en faire la présentation ;
- le chef de projet naturaliste pilote l'ensemble du projet et coordonne les équipes.

⇒ Les années 2021 et 2022 voient l'organisation d'échanges avec les porteurs de formation afin de développer les cursus.

Formations continues

Les formations continues sont un pilier de la stratégie de la fédération pour diffuser la compréhension des enjeux écologiques au sein du marché.

L'activité s'est fortement développée en 2021 à l'UPGE avec l'enrichissement du catalogue, le développement de nouveaux parcours, la création de nouveaux outils ainsi que la mise sur pied d'une gouvernance *ad hoc* au sein de l'UPGE.

Une trentaine de sessions ont eu lieu en intra-entreprises, inter-entreprises ou sous la forme de formations construites sur mesure pour un total de plus de 250 stagiaires formés.

L'activité s'est fait certifier Qualiopi.

2021 a aussi été l'occasion de lancer le projet de constituer l'équivalent du catalogue UPGE pour la filière travaux de génie écologique.

Normalisation

L'AFNOR a lancé début 2019 une commission de normalisation sur la biodiversité. Dans le cadre de sa mission de structuration de la filière, l'UPGE y porte deux travaux, l'un sur la conduite de projets de génie écologique et l'autre sur les états initiaux de la biodiversité.

GT1 « États initiaux de la biodiversité »

Président du GT UPGE : Fabien CLAIREAU (Naturalia)

L'objectif est de proposer un cadre à la démarche de conduite d'un état initial. La normalisation ne vise pas les méthodes et les protocoles qui ne peuvent être standardisés lorsque l'on traite de biodiversité. L'outil devra être à la fois exigeant et souple, garantissant la qualité de l'état initial et permettant aux bureaux d'études d'innover et de se différencier : demander d'apporter une justification à chacune des étapes des choix faits et des techniques utilisées sans descendre au niveau des prescriptions techniques.

⇒ Publication mi 2022.

GT2 « Conduite de projets de génie écologique (NF X10-900) »

Pilote du groupe de travail : Patrice Valantin (Reizhan)

Travail initialement porté par les entreprises de travaux qui a amené à la création de l'UPGE, la norme ne concerne que les cours d'eau et zones humides en 2009. Le principe de la norme est de proposer une méthode de conduite de projet permettant de se poser les bonnes questions au bon moment afin d'avoir le maximum de chance d'atteindre les résultats.

Révisée en 2017 et validée pour cinq années supplémentaires, la norme est insuffisamment utilisée et ne constitue pas une référence : il existe toujours un besoin d'outils et de formation pour les porteurs de projets autour de la compréhension des enjeux du génie écologique. L'élargissement du champ d'application permettrait de généraliser le potentiel d'utilisation de la norme à tous types d'espaces, ainsi que de remettre cette norme avant pour contribuer à l'amélioration de la qualité des projets de génie écologique en France.

⇒ Publication début 2022.

Qualification des entreprises de la filière

Outils de qualification développés pour reconnaître les compétences des professionnels.

Kalisterre

L'UPGE a porté le lancement de la qualification [Kalisterre](#), organisme qui reconnaît les entreprises capables de réaliser des chantiers de génie écologique de qualité. Structure indépendante, elle propose une qualification exigeante fondée sur l'analyse d'un dossier, de références, ainsi qu'une visite de chantier menée par un pair professionnel du génie écologique. Les critères de la trame d'instruction sont d'abord techniques, mais évaluent également l'engagement de l'entreprise au service de la biodiversité et de l'Homme à travers un système de valeurs formalisées par "l'Esprit génie écologique".

⇒ L'année 2021 a vu le lancement de Kalisterre.

OPQIBI

L'UPGE travaille depuis 2019 avec l'OPQIBI pour adapter le système de qualifications aux besoins des bureaux d'études de la filière. Les travaux ont amené en 2021 à :

- la publication de [la qualification 2111](#) *Maîtrise d'œuvre en génie écologique* ;
- la mise à jour de [la qualification 0701](#) *Études de la biodiversité* ;
- la mise à jour des qualifications sur l'évaluation environnementale ([0604](#), [0611](#), [0612](#)) ;
- la suppression des qualifications [0710](#) et [2110](#) redondantes avec les autres existantes.

Chaire Génie civil écologique

L'UPGE a lancé avec l'ESTP la création d'une **chaire d'enseignement de recherche** en Génie civil écologique visant à réunir recherche et formation sur une thématique spécifique et lier l'école à des entreprises sous une gouvernance spécifique.

- **Périmètre** : interactions entre génie écologique & génie civil.
- **Milieux** : tous les écosystèmes, des espaces « naturels » au milieu urbain en passant par les espaces agricoles, les infrastructures...
- **Échelles** : du matériau au territoire, en passant par le bâtiment, le quartier...
- **Thème général** : intégrer la construction dans le fonctionnement du vivant.

Groupes de travail UPGÉ

Les groupes de travail pilotés par l'UPGÉ sont au cœur de son action. Ils sont constitués à l'initiative des membres pour répondre à différents besoins : échanges et veille, élaboration d'une méthode ou d'un guide, mise en œuvre d'une étude, lancement d'une dynamique associant d'autres acteurs au niveau national ou régional... Leur fonctionnement est adapté aux objectifs fixés par les participants.

Commissions UPGÉ : instances associées par le Bureau à la gouvernance de la fédération.

- **Commission Travaux** : structuration de la filière travaux de génie écologique.
- **Commission Études** : structuration de la filière ingénierie écologique.
- **Comité des formations** : suivi de l'activité de formation continue de l'UPGÉ.
- **Comité des adhésions** : avis sur la qualité des dossiers de candidature à l'UPGÉ.

Groupes de travail stratégiques : enjeu prioritaire, ambition forte et échelle de long terme. Pour atteindre leurs objectifs, ces groupes de travail mobilisent des acteurs extérieurs à l'UPGÉ permettant d'avancer efficacement.

- **GT 1 – Biodiversité opportuniste** : accompagner les maîtres d'ouvrage vertueux dans la prise en compte et la gestion de la biodiversité opportuniste.
- **GT 2 – Planification territoriale des enjeux de biodiversité** : changer d'échelle, intégrer les enjeux écologiques à l'échelle du territoire et plus au cas par cas.
- **GT 3 – Recherche & développement** : support des GT UPGÉ sur les sujets R&D et voix collective pour la filière auprès des acteurs institutionnels, chercheurs, financeurs...

Groupes de travail thématiques : constituent des lieux ressources, d'échanges et d'action réunissant les experts sur un sujet précis. Ils peuvent être des outils de veille, mobilisés en fonction de l'actualité, ou porter des actions ciblées dans le cadre d'une stratégie formalisée.

- **GT 4 – Zones humides**
- **GT 5 – Espèces végétales exotiques envahissantes**
- **GT 6 – Sols et génie écologique**
- **GT 7 – Sécurisation du foncier : ORE, Fiducie, SNC...**
- **GT 8 – Éolien**
- **GT 9 – Biodiversité urbaine**

Groupes de travail régionaux : dynamiques régionales réunissant les adhérents de l'UPGÉ pour porter des actions localisées et représenter la filière sur le territoire.

- **GRég – Grand Est**
- **GRég – Hauts-de-France**
- **GRég – Île-de-France**
- **GRég – Nouvelle-Aquitaine**
- **GRég – Occitanie**
- **GRég – Pays de la Loire**

Commissions UPGÉ

Instances associées par le Bureau à la gouvernance de la fédération

Commission Travaux

Président : Julien Le Cordier – AK-Team.

Objectif : porter la structuration de la filière travaux de génie écologique en France.

Actions 2021 :

- Accompagnement du projet Kalisterre ;
- Encadrement des pratiques de recrutement au sein de la filière ;
- Organisation du séminaire national de l'UPGE ;
- Organisation de la journée terrain du 16 novembre ;
- Développement d'une activité de formation dédiée aux travaux ;
- Accompagnement du projet de guide CCTP porté avec l'UNEP ;
- Accompagnement à la création de la chaire Génie civil écologique.

Commission Études

Présidente : Sabine Laval – Acer campestre.

Objectif : établir la stratégie de structuration de la filière de l'ingénierie écologique en France.

Actions 2021 :

- Création et élaboration du cadre de la commission ;
- Création d'un espace d'échange avec l'Ae et le CNPN ;
- Création d'un espace de réflexion interne sur le fonctionnement des CSRPN ;
 - o Envoi d'[une lettre](#) d'alerte à la ministre de la Transition écologique ;
- Description du métier de naturaliste : formalisation du [référentiel de compétence](#) ;
- Pilotage des dynamiques thématiques nationales éolien & biodiversité et zones humides.

Comité des adhésions

Président : Yann Thomas – Microhumus.

Objectif : en charge de l'évaluation des candidatures à l'UPGE.

Comité des formations

Référent Bureau : Hassan Boukcim – Valorhiz.

Actions 2021 :

- Formalisation de la nouvelle gouvernance :
 - Bureau : décisions stratégiques ;
 - COPIL : pilotage quotidien ;
 - Comité des formations : orientation ;
 - Permanent : structuration, animation et gestion.
- Développement de l'offre de formation
- Certification Qualiopi validée.

Groupes de travail stratégiques

Enjeu prioritaire, ambition forte et échelle de long terme. Pour atteindre leurs objectifs, ces groupes de travail mobilisent des acteurs extérieurs à l'UPGE permettant d'avancer efficacement.

GT 1 – Biodiversité opportuniste

Président : Alexandre Cluchier – ECO-MED.

Objectif : accompagner les maîtres d'ouvrage vertueux dans la prise en compte et la gestion de la biodiversité opportuniste.

Actions 2021 :

- Animation du groupe de travail national Application de la réglementation espèces protégées ;
- Lancement de deux expérimentations pour élaborer de nouveaux outils de dérogation espèces protégées avec l'UNPG et le CILB.

GT 2 – Planification territoriale

Présidente : Anne-Lise Bonin – Acer campestre (Intérim par Magali Bicharel – Biotope).

Objectif : changer d'échelle par l'intégration des enjeux écologiques à l'échelle du territoire.

Actions 2021 :

- Élaboration d'un film de sensibilisation des élus à la biodiversité avec AdCF, FN SCoT et l'OFB ;
- Organisation d'un séminaire national sur la planification territoriale des enjeux écologiques pour le 8 mars 2022.

GT 3 – Recherche & développement

Présidente : Catherine de Roince – TerrOïko.

Objectif : se positionner en support des groupes de travail UPGE sur les sujets R&D et être capable de porter une voix collective pour la filière auprès de divers acteurs : institutionnels, chercheurs, financeurs...

Actions 2021 :

- Travail de réseau auprès des acteurs nationaux de la recherche ;
- Synthétiser des messages collectifs :
 - o [Note](#) sur le rôle des entreprises de génie écologique en R&D ;
 - o [Note](#) sur les besoins de la filière en outils de financement de la R&D ;
- Suivi de dynamiques : CSA BISON, projet Morphée, projet CONAQUAT, thèse évaluation environnementale, chaire Génie civil écologique (voir plus haut), GT biodiversité opportuniste (voir plus haut)...
- Cycle de webinaires UPGE sur les dynamiques R&D portés par les adhérents :
 - o [Premier webinaire](#) sur le thème « éolien et biodiversité » ;
- Développement d'un outil pour l'accès aux compétences académiques ;
- Cycle d'ateliers sur les différents outils de partenariats en R&D
 - o Première rencontre avec la DEB / OFB / ADEMA le 10 mars 2022.

Groupes de travail thématiques

Ils constituent des lieux ressources, d'échanges et d'action réunissant les experts sur un sujet précis. Ils peuvent être des outils de veille, mobilisés en fonction de l'actualité, ou porter des actions ciblées dans le cadre d'une stratégie formalisée

GT 4 – Zones humides

Président : Franck Le Bloch – Écosphère.

Action 2021 :

- GT relancé fin 2021 afin de suivre la mise en œuvre de la méthode nationale d'évaluation des zones humides.

GT 5 – Espèces végétales exotiques envahissantes

Présidente : Mireille Boyer – Aquabio.

Objectif : créer un espace d'échange entre les adhérents, porter des projets collectifs et constituer un lieu pour centraliser les ressources existantes.

Actions 2021 :

- Diffusion du [guide](#) « chantiers & EVEC » ;
- Organisation d'un atelier de sensibilisation lors du séminaire 2021 de l'UPGE ;
- Relance du GT fin 2021 pour définir sa nouvelle feuille de route.

GT 6 – Sols et génie écologique

Présidents : Xavier Marié – Sol paysage et Sabine Laval – Acer campestre.

Objectif : œuvrer vers une meilleure intégration du sol dans les études écologiques.

Actions 2021 :

- Intégrer le sujet sol aux réflexions et actions portées par l'UPGE ;
- Développer des sessions de formation continue ;
- Présence au sein de plusieurs instances nationales (LIFTI, GT national « données de recherche » porté par AllEnvi, GT national « terres végétales » porté par le BRGM...) ;
- Écriture d'[une note](#) pour lancer l'élaboration d'une doctrine nationale Sols et séquence ERC ;
- Proposition d'un [cadre de définition](#) pour la trame brune ;
- Organisation de plusieurs conférences : séminaire UPGE, Pollutec, séminaires ZAN nationaux...

GT 7 – Sécuriser et pérenniser la compensation écologique

Président : Marc Thauront – Écosphère.

Objectif : échange sur les outils de sécurisation du foncier pour la compensation écologique.

Actions 2021 :

- 1- Webinaire national ORE et fiducie (6 juin)
- 2- Définition du futur plan d'action : suivi de la dynamique ORE et fiducie au niveau national, guide ressource sur ces outils, assurances et compensation écologique.

GT 8 – Éolien

Président : Marc Thauront – Écosphère.

Objectif : regroupe les adhérents impliqués dans des projets éoliens et constitue un espace d'échange et de travail indépendant des développeurs.

Actions 2021 :

- Création du GT et définition de la feuille de route ;
- [Lettre à Barbara Pompili](#) sur l'importance de créer une instance de travail nationale sur divers sujets stratégiques sur l'éolien et la biodiversité ;
- Lancement de réflexions sur l'harmonisation des pratiques par les bureaux d'études ;
- Organisation d'un webinaire interne R&D sur les dynamiques de recherche portées par les adhérents sur ce thème.

GT 9 – Biodiversité urbaine

Présidents : Hélène Soyer – BE Nat' et Alexandre Delamarre – Biotope.

Objectif : promouvoir les solutions de génie écologique en ville et valoriser l'expertise des membres de l'UPGE.

Périmètre : biodiversité et enjeux écologiques en ville, de l'échelle du bâtiment à celle du quartier, intégrant les sujets d'architecture et de formes urbaines.

Actions 2021 :

- Cartographie des compétences UPGE ;
- Kit de communication ;
- Livret labels Immobilier & biodiversité ;
- Échanges avec d'autres réseaux nationaux ;
- Lancement d'un sous-groupe de travail *Trame noire*.

Groupes régionaux

Ces groupes de travail portent des dynamiques régionales réunissant les adhérents de l'UPGE en local. Deux ont été lancés fin 2019.

GRég – Bretagne - Pays de la Loire

Président : Alexandre Delamarre – Biotope.

Actions 2021 :

- Lancement des rencontres institutionnelles (DREAL & MRAe) ;
- Organisation d'une soirée Aménageurs & biodiversité début 2022.

GRég – Île-de-France

Présidents : Emilie Watine – Colas et Matthieu Rivet – CDC Biodiversité.

Actions 2021 :

- Rencontres institutionnelles (DREAL & CSRPN) ;
- Organisation d'une journée d'échanges techniques en juin.

GRég – Hauts-de-France

Président : Nicolas Valet - Auddicé.

Actions 2021 :

- Création du GT et définition de la feuille de route ;
- Organisation d'une journée d'échanges techniques le 25 janvier 2022 ;
- Rencontres institutionnelles (DREAL).

GRég – Nouvelle-Aquitaine / Occitanie / Grand Est

En cours de lancement fin 2021.

Réseaux

Le travail de réseau de l'UPGE est une dimension essentielle de son action pour rencontrer les acteurs institutionnels, la recherche, les fédérations de maîtres d'ouvrage... afin de faire connaître la filière du génie écologique, les entreprises, le marché et ses enjeux.

L'UPGE est adhérente à plusieurs réseaux :

- Union internationale pour la conservation de la nature (UICN)
- Association fédérative de l'ingénierie et du génie écologique (A-IGÉco)
- La fédération des réseaux des éco-entreprises (PEXE)
- Filière française de l'eau (FFE)

L'UPGE participe à la gouvernance de plusieurs instances :

- Comité d'orientation Milieux terrestres de l'OFB
- Comité de pilotage du Centre de ressource génie écologique de l'OFB
- Comité de marque de Végétal local / Vraie messicole porté par l'OFB
- Comité d'orientation du programme ITTECOP
- Conseil d'administration du Comité français de l'UICN
- Comité de pilotage de l'annuaire du génie écologique porté par l'A-IGÉco
- Conseil d'orientation stratégique de la FRB
- Conseil scientifique du programme BAUM porté par le MTES
- Comité d'organisation Pollutec
- Comité des partenaires des Assises de la biodiversité
- Présidence du jury permanent de la formation Technicien de génie écologique
- ...

L'UPGE s'investit dans de nombreux travaux et groupes de travail nationaux pour y porter la voix de la filière du génie écologique.

Une partie essentielle de ce travail de réseau consiste également à rencontrer les décideurs et responsables institutionnels. Aussi, les permanents de l'association réalisent régulièrement des rendez-vous stratégiques avec des membres du Bureau.

Événements

[Webinaire] ORE et fiducie au service de la compensation écologique

6 juin 2021 – Avec la FCEN

La recherche puis la sécurisation du foncier pouvant accueillir des mesures de compensation écologique représentent une difficulté croissante pour les aménageurs. C'est pour apporter des solutions que de nouveaux outils ont été créés (ORE et fiducie) qui commencent à être utilisés en France et nous avons souhaité réunir les pionniers de ces travaux afin de réaliser un premier bilan : dans quelles situations ces dispositifs sont-ils mobilisables ? À quels enjeux répondent-ils ? Quelles difficultés pour leur mise en œuvre ?

Le webinaire organisé par l'UPGE et la FCEN le 6 juin a permis de répondre à ces questions et d'apporter de premières analyses sur la mise en œuvre de ces outils ([programme](#)).

[Journée terrain] Port aux Cerises

15 juin à Port aux Cerises

Dans le cadre du groupe de travail régional Île-de-France de l'UPGE, CDC Biodiversité a organisé mardi 15 juin 2021 une visite des sites de Port aux Cerises à Draveil (91210) et de Port Courcel à Vigneux-sur-Seine (91270), sur lesquels elle intervient en tant qu'opérateur de compensation. Précédé d'un déjeuner, cet après-midi d'échanges techniques avait pour objectif de présenter un retour d'expérience d'actions de compensation mutualisées en Île-de-France (de la phase Étude à la phase Réalisation mise en œuvre), auprès des professionnels du génie écologique membres de l'UPGE.

[Séminaire] Rencontre nationale UPGE 2021

26 et 27 août à Auxerre

Les GT Île-de-France et Travaux ont organisé le séminaire annuel de l'UPGE 2021 à Auxerre. Une soixantaine de professionnels étaient présents pendant les deux jours pour travailler à la structuration de la filière du génie écologique. Au programme : visites de terrain, échanges avec des intervenants extérieurs, travail en ateliers et lancement de nouvelles actions portées par la fédération...



« Il faut bien l'avouer, cette année a été mouvementée et après avoir été limitée aux échanges en visioconférence, j'ai particulièrement apprécié de tous vous retrouver dans un format plus exaltant. Le séminaire UPGE est toujours fidèle à son esprit d'émulation procurant un enrichissement sensiblement mutuel. Et il est heureux de pouvoir constater que les idées, retours d'expérience, innovations... se propagent et donnent des résultats palpables (encore bravo pour le lancement de Kalisterre !). Pour moi, un axe fondamental s'est dessiné comme un fil rouge sur ces quelques jours : celui de la formation dans toute sa dimension. Travailler sur toutes les formes qu'elle peut revêtir et, quel que soit le domaine visé, donne pour moi davantage corps et sens à nos métiers ... rien ne nous appartient, tout se transmet. »

Candice HUET, Cheffe de projet écologue, Naturalia

« Le séminaire 2021 était le premier auquel j'ai eu le plaisir de participer. Ce fut l'occasion d'avoir une vision d'ensemble sur les actions de l'UPGE et en particulier la volonté forte de structurer et renforcer les compétences de la filière du génie écologique. Les interventions, les ateliers et les moments de convivialité ont été riches et créatifs, j'ai hâte d'assister au prochain ! »

Fanny Devoghelaere, Cheffe de produit environnement et biodiversité, ONF



[Salon] Pollutec 2021

12 au 15 octobre à Lyon

Organisation du Village du génie écologique avec les adhérents UPGE et animation du cycle de conférences Biodiversité et milieux naturels. Nombreux visiteurs et contacts.

[Webinaire] Éolien & biodiversité

15 novembre

Le GT R&D de l'UPGE organise un cycle d'événements internes de présentation des dynamiques R&D portées par les adhérents : thèses, projets de R&D, master 2... Ces webinaires thématiques courts auront le souci de mettre en avant l'intérêt des travaux pour la filière « quelle future application ? ». Il se tiendront 2-3 fois par an. Le premier s'est tenu le 15 novembre à distance avec [ce programme](#).

[Journée terrain] Grésivaudan

16 novembre - Grésivaudan

La première journée de ce cycle est organisée par le GT travaux le mardi 16 novembre en Isère, ouverte à tous les adhérents. Nous sommes accueillis par Arbre Haie Forêt dans le Grésivaudan pour effectuer plusieurs visites sur le terrain qui aborderont les difficultés des recreations de zones humides.

[Journée terrain] Saint-Pierre Aigle

Janvier 2022 – Saint-Pierre Aigle

Journée terrain co-organisée par les GT Île-de-France et Hauts-de-France à Saint-Pierre-Aigle (02) autour d'un projet de remise en état écologique d'une carrière.

[Atelier national] Planification territoriale et biodiversité

Fin février 2022 à Paris – avec AdCF, FN SCoT, OFB

La planification territoriale des enjeux écologiques, en particulier via les documents d'urbanisme, est l'outil adapté pour apporter une vision territoriale, quand la biodiversité est aujourd'hui principalement traitée dans le cadre des projets, au cas par cas, au travers de l'évaluation environnementale. L'objectif est d'aller vers une prise en compte et une valorisation cohérente des écosystèmes et de leurs fonctionnalités.

L'UPGE, l'AdCF, la FN SCoT et l'OFB identifient la planification territoriale comme l'échelle de travail indispensable pour traiter de façon pertinente les enjeux de biodiversité. Ce sujet demande l'investissement de plusieurs types d'acteurs que nous proposons de réunir dans le cadre de ce séminaire : élus et techniciens de collectivités, bureaux d'études écologiques, administrations centrales, services déconcentrés de l'État, OFB...

Communication

Les différents médias de l'UPGE visent à promouvoir l'action de l'UPGE, mettre en avant la filière, communiquer sur les réalisations des adhérents...

Lettre d'information

La lettre d'information mensuelle de l'UPGE compte maintenant 1 600 inscrits ce qui en fait un média privilégié pour communiquer à ses partenaires et aux contacts et clients de ses adhérents.

- [Février 2021](#)
- [Mars 2021](#)
- [Avril 2021](#)
- [Mai 2021](#)
- [Juin-juillet 2021](#)
- [Septembre 2021](#)
- [Octobre 2021](#)
- [Novembre 2021](#)
- [Décembre 2021](#)

www.genie-ecologique.fr

Le [site internet](#) de l'UPGE accueille une fréquentation d'environ 30 000 visiteurs uniques en 2021.

Suivre nos actualités



@GenieEcologique



Union Professionnelle
du Génie Écologique

Contact :

Thomas Redoulez

t.redoulez@genie-ecologique.fr